

**Annulation De Permis**  
Vous Faites L'objet D'un Permis Annulé? Contactez Notre Cabinet !  
[www.sos-permis-perdu.com](http://www.sos-permis-perdu.com)

**permis a point restitué**  
dettes controle fiscal  
Avocat Paris Lille  
Evry  
[www.kulbokasfrancoisavoc](http://www.kulbokasfrancoisavoc)

**Harcelement : Vos Droits**  
Salariés :  
téléchargez vos lettres pour faire face à un Harcelement  
[www.juritravail.com](http://www.juritravail.com)

**Aude**  
Que se passe-t-il dans l'Aude ? Le Post vous informe  
[www.LePost.fr](http://www.LePost.fr)

## Romandie News

[Texte](#) | [RSS](#)

### AstraZeneca débouté de sa plainte pour dénigrement contre la CPAM de l'Aude

CARCASSONNE - Le groupe pharmaceutique britannique AstraZeneca a été débouté, mardi par le tribunal de Carcassonne (Aude), de sa plainte contre la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de l'Aude poursuivie pour avoir dénigré son médicament anti-cholestérol, le Crestor 5 mg.

Le tribunal de grande instance, qui a rejeté toutes les demandes du groupe pharmaceutique, a estimé que la CPAM bénéficiait "d'une liberté d'expression reconnue à toute personne physique ou morale et concernant les produits et services mis sur le marché".

Il a justifié sa décision en reconnaissant que la CPAM a agi "avec la prudence nécessaire et sans intention de nuire".

Le tribunal n'a par ailleurs pas donné suite à la demande d'AstraZeneca d'obtenir une somme de 27.000 euros de dommages et intérêts.

A l'audience, en mars, la Caisse primaire d'assurance maladie avait plaidé "la liberté d'expression" et affirmé avoir simplement relayé, en novembre 2006 dans sa lettre d'information destinée aux médecins généralistes, un avis donné par les autorités sanitaires, parmi lesquelles la Haute autorité de santé.

Dans la lettre d'information, il était dit que le médicament n'apportait "rien de nouveau dans la classe des statines".

Le défenseur d'AstraZeneca, l'un des géants européens du médicament, avait de son côté tenté de prouver que le Crestor 5 mg, une rosuvastatine (agissant contre l'excès de cholestérol dans le sang), était efficace.

Interrogé, le directeur de la CPAM de l'Aude, Laurent Jaladeau, a vu dans cette décision de justice "une victoire pour les médecins, et donc pour les patients".

Les défenseurs d'AstraZeneca ont indiqué qu'ils prendront connaissance du jugement avant de décider ou non d'un appel.

(©AFP / 13 mai 2008 18h25)

[Retour à Romandie News](#) - [Créez votre blog](#) et réagissez à cette news



### Les dernières news

- 12:23 **Deutsche Bahn se dote d'une nouvelle structure pour entrer en Bourse**
- 12:21 **Départ de secouristes japonais pour aider la Chine après le séisme**
- 12:21 **CH - Les caisses de pension suisses ont souffert de la crise en 2007**
- 12:15 **CH - CH Seco: climat de consommation sondage avril +2 (janv. +14) pts (2e ...**
- 12:15 **CH - Audio : le dernier flash info de la RSR**
- 12:14 **BOURSE Paris: le CAC cède 0,20%, quelques prises de profits, Natixis ...**
- 12:12 **CH - Chine: barrages fragilisés par le séisme**